

Image not found or type unknown



inspection visuelle des sacs

Par **pat12**, le **04/06/2021** à **11:49**

Bonjour, lors d'un festival du livre les bénévoles de l'association organisatrice peuvent-ils demander au public l'ouverture des sacs pour une inspection visuelle. Merci de votre réponse.

Par **jodelariege**, le **04/06/2021** à **12:44**

bonjour

<https://www.legavox.fr/blog/jurigaby/fouille-inspection-visuelle-main-67.htm>

ce droit est exercé par des vigiles....donc des bénévoles n'ont pas le droit de visualiser le fond de votre sac

cependant si on vous soupçonne d'un vol de livre le bénévole appellera un officier de police judiciaire etc etc etc...

Par **janus2fr**, le **04/06/2021** à **13:19**

Bonjour [jodelariege](#),

Votre réponse n'est pas tout à fait exact. Les bénévoles ont tout à fait le droit de demander à voir le contenu des sacs, simplement ils ne peuvent pas le faire contre le gré des visiteurs, ce que pourrait faire un vigile.

Il suffit d'afficher clairement que les visiteurs qui s'opposent à l'inspection des sacs ne peuvent pas entrer et le tour est joué...

Par **jodelariege**, le **04/06/2021** à **13:31**

tout à fait....

cependant un visiteur peut entrer (on ne vérifie pas son sac à l'entrée en général..) et refuser de l'ouvrir à la sortie ... il sera quand meme entré....

Par **janus2fr**, le **04/06/2021** à **14:09**

[quote]

cependant un visiteur peut entrer (on ne vérifie pas son sac à l'entrée en général..)

[/quote]

Bien au contraire, pour des raisons de sécurité, c'est bien à l'entrée que les sacs doivent être vérifiés (présence d'arme, de bombe, etc.). Aucun intérêt à inspecter les sacs à la sortie...

Par **jodelariege**, le **04/06/2021** à **14:25**

je n'avais pas pensé à cela ,bien que je l'ai vu à l'entrée d'un cinéma il y a quelques temps mais fait par un vigile..... c'était un grand complexe à Toulouse; est ce que cela se fait dans tous les cinémas de province?

mais est ce bien l'idée de pat12? inspection visuelle à l'entrée pour éviter tout acte terroriste ou à la sortie pour éviter tout vol?

pour revenir à la question de pat 12 : les bénévoles peuvent demander (finalement on peut tout demander..) et les visiteurs peuvent refuser...avec des conséquences ...